



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

les Directives pour les marques régionales en lien avec le Règlement faîtier national pour le label Migros "De la région." Migros Aare.

sont respectées par:

Marmy Viande en Gros SA
Chemin des Marais 10
1470 Estavayer-le-Lac

Ce certificat est valable pour les groupes de produits et les produits suivants, et autorise l'entreprise susmentionnée d'utiliser la marque figurant à gauche:

Viandes et produits carnés

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2026
No enregistrement OIC-ADR-AARE-MEAT-1-1025-18831
Lausanne, le 17 octobre 2025

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

Liste des produits

Marmy Viande en Gros SA

Chemin des Marais 10

1470 Estavayer-le-Lac



No enregistrement OIC-ADR-AARE-MEAT-1-1025-18831

Lausanne, le 17 octobre 2025

Dénomination du produit
Carcasses de bovins (abattage à façon)

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.